



Accueil et accompagnement des
Etrangers des Bouches-du-Rhône

CHARTRE

Préambule

Depuis quelques années, on assiste en France à une dégradation des politiques sociales, sanitaires, culturelles et éducatives qui accentuent la précarité des personnes vulnérables.

L'évolution des politiques en matière d'accueil et d'intégration des étrangers a des effets néfastes sur le travail que les associations effectuent depuis de longues années sur le terrain, dans des conditions souvent difficiles. Cela se traduit par des réductions importantes dans les moyens financiers et humains mobilisés pour les conduire.

Dans le même temps, les multiples modifications et le durcissement de la législation concernant les étrangers rendent de plus en plus difficile leur accès aux droits : précarisation du statut, renforcement des conditions pour obtenir un titre de séjour, multiplication des obstacles administratifs ou des contrôles, etc...

Les besoins d'un travail d'information et de conseil de qualité restent considérables et à défaut d'y répondre nous devons déplorer la survivance d'officines douteuses qui tirent profit de la vulnérabilité de ces personnes.

Ces constats amènent des associations (et réseaux) des Bouches du Rhône effectuant de l'accueil des étrangers (ou de personnes confrontées à une question liée aux droits des étrangers), à créer la présente Coordination, en vue d'une meilleure prise en charge des personnes, dans le sens de la protection, du respect de chaque individu et de ses droits.

Les signataires de cette chartre s'engagent à poursuivre les objectifs développés ci-dessous, et ce, dans le respect des modalités de fonctionnement et d'un positionnement éthique communs.

Principes éthiques

Les membres de la Coordination s'engagent à :

- Agir en toute indépendance vis-à-vis de toute obédience politique, confessionnelle, syndicale ou autre. Ils affirment leur liberté d'expression et de critique vis-à-vis des pouvoirs publics nationaux ou des institutions internationales ;
- Accueillir sans distinction de statut administratif, d'opinion, de genre, de religion ou d'origine géographique les personnes ;
- Accueillir et accompagner les personnes dans le respect du secret professionnel, de la qualité d'écoute, de la parole, et avec le recours, si nécessaire (et si possible), d'un interprète ;
- Proposer un accueil et un accompagnement gratuit et sans contre partie ;
- Respecter le libre choix des personnes accueillies d'accepter ou de refuser l'accompagnement proposé.

Objectifs

Afin d'améliorer l'accompagnement, le suivi, l'orientation des publics accueillis, la Coordination se fixe comme objectifs de :

- Réaliser un état des lieux (et sa mise à jour régulière) des acteurs des différents champs existants dans l'accueil des étrangers ;
- Travailler en réseau afin de mieux connaître les champs de pratiques et de compétences respectifs ;
- Identifier les carences et dysfonctionnements en matière d'accueil des étrangers et travailler collectivement pour y remédier ;
- Proposer des initiatives et actions communes.

Conditions d'adhésion et de fonctionnement

- La demande d'adhésion à la Coordination se fait soit par demande écrite soit par cooptation d'un de ses membres.
- L'adhésion est validée par l'ensemble des membres de la Coordination, après engagement du nouveau membre à signer la présente charte.
- Les membres de la Coordination participent régulièrement et activement aux réunions organisées (animation, comptes rendus, organisation technique...)
- Les membres de la Coordination s'engagent à diffuser, échanger et partager toutes informations utiles et bonnes pratiques.
- Tout manquement à ces principes entraînera l'exclusion du membre concerné, après concertation et décision prise à la majorité des membres présents lors d'une réunion où cette question aura été mise à l'ordre du jour.

Organismes ou Réseaux signataires

Centre de Culture Ouvrière (CCO) - Collectif de Défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture (CODETRAS) - ESPACE - La Cimade - Les Amoureux au ban public - Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne (OICEM) - Réseau Education Sans Frontières 13 (RESF) - Réseau Université sans Frontière (RUSF)

Organismes ou Réseaux partenaires

Association AIDES Marseille - CCFD Terre Solidaire - CIDFF phocéen - Collectif MIE - Collectif 59 St Just - Collectif Transbordeur - Coup de Pouce aux Migrants Gare St Charles - KATILLA - Le COMEDE - CADA Jane Panier - Imaje Santé - Collectif Le Manba - LDH Marseille - Observatoire Asile Marseille - Médecins du Monde Marseille - OSIRIS - Réseau Hospitalité - URIOPS - Secours Catholique – Autres Regards